



Offres « Œnotourisme »

De 2 à 6 personnes

Saison 2023

Renseignements et réservations :

meryl@fontfroide.com

04.68.45.52.87



À partir de
58,00 €
par pers

Culture & Tradition

10h00 Visite en autonomie de l'Abbaye

A l'aide d'un dépliant papier, visitez Fontfroide et ses jardins à votre rythme. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez une visite guidée.

11h30 Dégustation privée

Vous découvrirez l'histoire viticole de l'abbaye et dégusterez 3 vins de la gamme Abbaye de Fontfroide.

12h00 Déjeuner

Votre menu comprend une entrée, un plat, un dessert de notre menu du déjeuner du moment, accompagné d'un verre de vin de la gamme Ocellus et d'un café.

Contactez-nous pour connaître le menu !



Saveurs & Patrimoine

À partir de
70,00 €
par pers

11h00 Dégustation privée

Dégustation à l'aveugle de 4 vins de la gamme Abbaye de Fontfroide. Challengez vos partenaires !

*** à gagner un coffret de verres de Fontfroide (pour 2 personnes)*

12h00 Déjeuner

Votre menu comprend une entrée, un plat, un dessert de notre menu du Père Abbé du moment, accompagné d'un verre de vin notre gamme Deo Gratias et un café.

Contactez nous pour connaître le menu !

14h30 Visite libre de l'Abbaye

A l'aide d'un dépliant papier, découvrez Fontfroide et ses jardins à votre rythme. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez une visite guidée.

Conditions générales de vente

Art 1. Confirmation de réservation

Toutes réservations et services de prestation valent acceptation des présentes conditions générales de vente.

Les options proposées ne sont accessibles que pour des groupes entre 2 et 6 personnes.

Les réservations ne deviennent définitives qu'après envoi par nos soins au client de la confirmation de réservation.

Toute réservation n'est confirmée qu'après retour du devis/facture signé avec l'apposition « Bon pour Accord ».

Art 2. La tarification

Les tarifs indiqués sont susceptibles de modification sans préavis. Les tarifs confirmés sur le devis/facture sont fermes pour l'année en cours.

Passé ce délai, ils sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques, les tarifs applicables étant alors ceux en vigueur le jour de la prestation.

Art 3. Garantie de réservation

Le nombre exact de personnes devra être confirmé au plus tard 7 jours avant la date de la manifestation.

Ce nombre sert de **base de facturation**.

La Direction se réserve le droit d'annuler ou de modifier la prestation si des événements de force majeure ou de cas fortuits l'y contraignent (grève, incendie, dégâts des eaux, orage, inondation etc.).

Art 4. Condition d'annulation

Toute annulation faite à moins de 30 jours de la date de la manifestation entraînera le non remboursement de l'arrhes versé.

Toute annulation survenant entre 24 heures et 8 jours avant la date d'arrivée des participants entraînera la facturation de 50% du prix des prestations réservées et annulées.

Pour toute annulation 24 heures avant la date d'arrivée des participants, ainsi que pour les « no-show », l'Abbaye de Fontfroide facturera la totalité des prestations réservées et annulées.

Art 5. Consommations supplémentaires

Tous les extras (boissons en supplément, achats divers...) doivent être réglés sur place par chacun des participants ou par le responsable du groupe avant leur départ. A défaut de règlement de ces prestations par les participants, ces sommes seront directement facturées au client/agence qui est solidairement responsable de leur paiement.

Art 7. Organisation

Afin de garantir le meilleur accueil, le client se doit de respecter les horaires d'arrivée mentionnés sur la confirmation de réservation définitive et de communiquer tout retard en contactant directement l'accueil au 04.68.45.11.08, le restaurant au 04.68.41.02.26 ou le caveau de Fontfroide au 04.68.45.50.72.

Une arrivée abusivement tardive sans information préalable, peut amener l'Abbaye de Fontfroide à refuser le groupe.

Le prestataire ne saurait être tenu pour responsable d'une attente due à un afflux imprévu de clientèle.

Les chauffeurs, accompagnateurs, guides, etc... sont installés à table avec le groupe, sauf indication spécifique.

Le plan de table est établi en fonction des disponibilités du restaurant et ne peut être modifié par le client lors de son arrivée sur place.

La dégustation est interdite aux mineurs (moins de 18 ans).

Art 8. Modalités de Règlement

Le choix du mode de règlement s'effectue par le client au moment de la réservation (paiement sur place ou en différé). Toutefois, le prestataire se réserve le droit, après en avoir informé le client, de lui proposer un autre mode de règlement, en cas de non-paiement des réservations antérieures ou pour toutes autres raisons inhérentes au non fonctionnement du service pour des motifs indépendants de sa volonté.

En cas de paiement différé, la facture correspondante est adressée au client à l'adresse de facturation indiquée lors de la réservation.

Le client doit procéder au règlement de la facture à réception, et en tout état de cause dans un délai maximum de 30 jours.

Le client peut procéder au paiement :

- soit par chèque à l'ordre de ABBAYE DE FONTFROIDE,
- soit par virement bancaire,
- soit par carte bleue,
- soit en espèces.

En cas de paiement anticipé, aucun escompte ne sera pratiqué. Tout retard de paiement entraîne, de plein droit après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception restée infructueuse pendant une durée de 15 jours à compter de sa réception, l'application d'une pénalité égale à dix fois le taux de l'intérêt légal, appliquée à toutes les sommes dues, dès le premier jour de retard et jusqu'à complet paiement.

La société prestataire se réserve la possibilité de solliciter tous dommages et intérêts utiles en cas de préjudice subi du fait du retard de paiement par le client.

Le client peut également régler sa prestation directement à la caisse de la boutique, du caveau et du restaurant. En outre, toute consommation (extras, personnes supplémentaires) non prévue lors de la confirmation de réservation, doit être réglé par le client à la caisse le jour de la prestation. Aucun remboursement n'est effectué si le coût du repas, le jour de la prestation est inférieur au montant du menu réservé.

Mention « Bon pour accord » et signature